

Comment améliorer l'efficacité de vos réunions ?

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

La multiplication des réunions nuit à l'efficacité. Cette formation permet d'optimiser leur organisation pour améliorer la qualité des échanges et l'engagement des participants.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Identifier ses possibilités pour gagner en efficacité en réunion
- Structurer ses réunions
- Développer ses compétences d'animateur
- Connaître la méthodologie pour mener les débats et prises de décisions

Description / Contenu

- Réaliser le bilan de vos réunions

Identifier les points forts par type de réunion

Déceler les améliorations possibles dans vos pratiques

- Structurer vos réunions grâce à la préparation

Définir l'objectif de la réunion pour tous les participants

Rédiger l'ordre du jour

Gérer la logistique

Préparer des supports si nécessaire

Communiquer l'ordre du jour

- Impliquer vos participants pour animer des réunions efficaces

Embarquer le public dès l'introduction

Créer le cadre propice aux échanges constructifs

Permettre à chacun de trouver sa place

- Animer de façon efficace

Tenir le timing

Faire passer un message important

Gérer la contradiction

Organiser la réflexion et les débats

Faciliter la prise de décision

Acter la prise de décisions et organiser la mise en œuvre

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





S'approprier des outils d'animation

- Conclure une réunion efficacement
- Organiser le suivi de leurs mises en œuvre
Rappeler les points importants à retenir et les décisions prises
Projeter dans l'avenir
Animer un temps de déclusion
Rédiger un compte rendu utile et le communiquer
Établir votre plan d'action pour la prochaine réunion

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique
Lancement de réunion (mise en situation)
Test pour connaître vos points forts et vos axes d'amélioration
Mises en situations

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



Profil du formateur

GAUTIER Cécile

Cécile Gautier, formatrice de réussites collectives et individuelles, aime poser des questions, faire réfléchir pour permettre aux collectivités, aux agents et aux élu.e.s de développer leur organisation ainsi que l'impact de leurs interventions et leur donner toutes les cartes pour assurer leurs fonctions sereinement. Le fait d'intervenir à la fois auprès d'élu.e.s et d'agents communaux lui permet d'avoir une vision globale des enjeux d'une commune. Qu'elle intervienne auprès de petites communes ou de collectivités comptant plusieurs milliers d'agents, son objectif est fluidifier les relations humaines pour développer des collectivités collaboratives et efficaces.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État